

# *Stratégie pour la politique numérique internationale du gouvernement fédéral*

---



Le  
gouvernement fédéral



# Sommaire

---

Introduction.....	4
I. Nous protégeons la démocratie et la liberté dans l'espace numérique .....	6
II. Nous créons de la prospérité dans une économie numérique mondialisée.....	9
III. Nous nous engageons pour la durabilité et la résilience de nos sociétés numériques .....	12

# Introduction

---

L'ère numérique mondiale ouvre d'énormes possibilités, mais pose également des défis à tous les acteurs.

La puissance politique et économique ainsi que les capacités militaires des États dépendent de plus en plus de leur possibilité d'accéder aux technologies numériques et de les utiliser et développer. Les technologies numériques mondiales et interconnectées exigent de nouvelles formes de coopération et de gouvernance internationales.

Le gouvernement fédéral tient compte de cette situation en menant une politique numérique internationale active et cohérente. Nous considérons la politique numérique internationale comme un champ d'action stratégique pour défendre nos intérêts et promouvoir nos valeurs. Cette politique est étroitement liée à nos objectifs dans les domaines suivants : affaires étrangères, sécurité et défense, économie et développement, climat et environnement et affaires sociales. Par ailleurs, l'Union européenne (UE) constitue un cadre d'action et un multiplicateur importants pour nos objectifs en matière de politique numérique internationale.

En tant que gouvernement fédéral, nous aspirons à un ordre numérique mondial qui favorise la démocratie et la liberté, la prospérité ainsi que la durabilité et la résilience. Pour ce faire, nous nous sommes mis d'accord sur les principes d'action communs suivants :

- Nous protégeons les droits fondamentaux et les droits humains, en ligne et hors ligne.

- Nous défendons un Internet mondial, ouvert, libre et sûr.
- Nous renforçons les partenariats technologiques basés sur des valeurs.
- Nous promouvons des règles centrées sur l'humain et favorables à l'innovation dans l'espace numérique.
- Nous soutenons des flux de données transfrontaliers dignes de confiance et sécurisés.
- Nous participons activement à l'élaboration de normes et de standards internationaux.
- Nous renforçons une infrastructure numérique mondiale sécurisée et durable.
- Nous réduisons les risques dans les chaînes de création de valeur technologiques.
- Nous utilisons la numérisation pour relever les défis mondiaux.

La *Stratégie pour la politique numérique internationale du gouvernement fédéral* constitue le cadre d'action de la politique numérique internationale du gouvernement fédéral. Elle s'intègre pleinement aux objectifs ambitieux que nous nous sommes fixés en matière de politique technologique, notamment dans la *Stratégie numérique*, la *Stratégie des données*, la *Stratégie de l'IA*, la *Stratégie climatique extérieure*, la *Stratégie du gigabit*, la *Stratégie de la main-d'œuvre qualifiée*, la *Stratégie spatiale*, la *Stratégie d'avenir* et la *Stratégie allemande de développement durable*, ainsi que dans les stratégies spécifiques

aux différents départements ministériels. Cette stratégie complète en outre le positionnement international de l'Allemagne, qui est notamment défini dans la *Stratégie de cybersécurité* et dans la *Stratégie pour la Chine*. Elle est en accord avec notre conception de la sécurité intégrée de la *Stratégie de sécurité nationale*, avec l'Agenda 2030 des Nations Unies en tant que ligne directrice pour l'organisation durable de la numérisation à l'échelle mondiale, ainsi qu'avec les objectifs de protection des droits humains dans le contexte de la transition numérique, inscrits dans le plan d'action du gouvernement fédéral pour les droits humains.

La présente stratégie préfigure et jette les bases pour le renforcement de notre engagement dans la politique numérique internationale. Au sein du gouvernement fédéral, nous voulons collaborer encore plus étroitement à tous les niveaux, identifier plus tôt les besoins d'action politique et continuer à impliquer fortement les parties prenantes dans la planification et la mise en œuvre de notre politique numérique internationale.

# I. *Nous protégeons la démocratie et la liberté dans l'espace numérique*

---

## *Nous protégeons les droits fondamentaux et les droits humains, en ligne et hors ligne*

Le gouvernement fédéral respecte, protège et promeut les droits fondamentaux et les droits humains universels. Outre les femmes, les enfants et les jeunes, les personnes âgées ainsi que les personnes se trouvant en situation de fuite et de crise, nous voulons protéger et promouvoir tout particulièrement les groupes marginalisés, tels que les personnes handicapées et les personnes LGBTIQ+. Tous les individus doivent pouvoir évoluer librement et en toute sécurité dans l'environnement numérique.

En tant que gouvernement fédéral, nous nous positionnons activement contre les comportements étatiques et non étatiques dans l'espace numérique qui sapent les droits fondamentaux et les droits humains ou les ordres démocratiques fondamentaux. Cela comprend les droits à la vie privée et à la protection des données, qui sont des biens précieux dans les sociétés numériques et qui sont indissociablement liés à d'autres droits fondamentaux. Nous nous engageons dans le monde entier pour que le droit international soit également respecté et observé dans le cyberspace.

Nous nous engageons dans toutes les enceintes multilatérales et multipartites concernées. Nous soutenons également la société civile dans son engagement mondial pour la défense des droits humains dans l'espace numérique. Nous poursuivons une politique de désarmement dans l'espace numérique et ne transmettons pas les technologies de surveillance à des régimes répressifs. Les technologies numériques peuvent jouer un rôle clé en révélant d'une part les violations des droits humains et en permettant d'autre part l'engagement de la société civile.

Nous voulons préserver et élargir les espaces de liberté dans le monde numérique et en ouvrir de nouveaux. Pour ce faire, nous nous opposons au blocage des réseaux, aux déconnexions d'Internet et à la censure par des mesures politiques et techniques. Le nombre croissant de campagnes de désinformation utilisées en tant qu'instrument stratégique par des acteurs antidémocratiques, les ingérences étrangères illégitimes, la surveillance et l'utilisation abusive des données sans motif et en violation des droits fondamentaux, ainsi que les discours de haine sur Internet, portent atteinte au discours démocratique et à la confiance dans l'État de droit. Pour contrer ces menaces, nous nous engageons à adopter une approche systématique, coordonnée et fondée sur des

preuves, notamment avec nos partenaires de l'UE, ainsi que dans les instances internationales, par exemple au sein du Groupe des Sept (G7), de la Freedom Online Coalition (FOC), du Conseil de l'Europe et des Nations Unies (ONU). A ce titre, nous nous orientons sur la Stratégie nationale de cybersécurité et nous associons l'État, l'économie, la société civile et la science afin de créer une architecture de sécurité résiliente pour l'Allemagne, d'atteindre le niveau de protection le plus élevé possible contre les cyberattaques étatiques et non-étatiques, y compris les activités de cyberterrorisme, et de lutter efficacement contre toute forme de cybercriminalité.

### ***Nous défendons un Internet mondial, ouvert, libre et sûr***

Le gouvernement fédéral défend un Internet mondial, ouvert, libre et sûr. Un tel Internet est un moteur pour l'innovation, la coopération, la participation, la durabilité ainsi que le développement économique. Il s'agit d'exploiter les opportunités offertes par Internet et de combler le fossé numérique, notamment en matière d'accès à Internet. La neutralité du réseau est pour nous un principe primordial dans l'écosystème Internet.

En tant que gouvernement fédéral, nous défendons une gouvernance d'Internet qui implique toutes les parties prenantes. Nous soutenons les principes de la Déclaration sur l'avenir de l'Internet (Declaration for the Future of the Internet, DFI), dans laquelle nous nous prononçons, avec plus de 70 partenaires internationaux, pour un Internet mondial, ouvert, libre et sûr. Conformément à cet objectif, nous renforçons l'engagement de l'Allemagne dans les enceintes multilatérales, y compris l'ONU et ses agences spécialisées, telles que l'Union internationale des télécommunications

(UIT). L'Allemagne s'engagera en outre en faveur de l'inscription de ces principes dans le Pacte numérique mondial (Global Digital Compact, GDC). Nous intensifions également notre coopération en matière de politique numérique avec les États qui se prononcent en faveur du modèle de gouvernance multipartite et des valeurs démocratiques dans l'espace numérique. Nous encourageons en outre l'engagement et la représentation de pays partenaires du Sud partageant les mêmes idées dans les instances de gouvernance d'Internet concernées, ainsi que le renforcement et l'amélioration de nos capacités respectives.

Nous considérons que l'approche multipartite est essentielle pour la connectivité numérique mondiale. Un engagement actif dans les formats multipartites est une priorité pour nous. Nous soutenons le Forum sur la gouvernance de l'Internet (FGI) en tant qu'enceinte de discussion mondiale centrale sur la gouvernance de l'Internet. Nous nous engageons non seulement pour la poursuite du FGI, mais aussi pour le développement moderne de son mandat. Nous nous engageons activement au sein de la Commission de la science et de la technique au service du développement (CSTD), qui coordonne le processus de suivi du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) de l'ONU. Nous voulons éviter les structures en doublon qui entravent une participation large et inclusive des parties prenantes dans le travail des instances internationales.

L'Internet mondial repose sur des normes ouvertes et sur l'interopérabilité technique. En tant que gouvernement fédéral, nous continuons à nous engager pour le rôle central et le développement pérenne des institutions établies de la gouvernance technique d'Internet. Nous soutenons la gestion des ressources d'Internet par la Société pour l'attribution des noms de

domaine et des numéros sur Internet (Internet Corporation for Assigned Names and Numbers, ICANN) et le développement de l'Internet par le Groupe de travail sur l'ingénierie Internet (Internet Engineering Task Force, IETF). Nous encourageons également, aux niveaux national et international, la poursuite du développement et la sécurité des technologies de source ouverte en tant qu'éléments techniques importants de l'Internet mondial et base de la souveraineté numérique.

### ***Nous renforçons les partenariats technologiques basés sur des valeurs***

En raison de notre approche efficace, centrée sur l'humain, équitable, libre et durable pour façonner la numérisation, l'Allemagne et l'UE sont des alliées solides pour les partenaires démocratiques partageant les mêmes idées dans le monde entier. Le soutien de l'Allemagne à l'Ukraine pour contrer la guerre d'agression de la Russie, contraire au droit international, y compris dans l'espace numérique, en est un exemple.

En tant que gouvernement fédéral, nous nous efforcerons à l'avenir de nous concerter encore plus étroitement avec nos partenaires en matière de politique numérique internationale et de nous compléter efficacement et stratégiquement dans les instances multilatérales. Cela inclut notre engagement au sein du G7, du Groupe des Vingt (G20), de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), du Partenariat mondial sur l'intelligence artificielle (PMIA), du Conseil de l'Europe, de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), des institutions financières internationales, dont la Banque mondiale, et de l'ONU, y compris l'UIT. Nous travaillons à cet égard en étroite coordination avec les autres États membres de l'UE et la Commission européenne.

Nous développons également notre coopération bilatérale avec des partenaires qui partagent nos valeurs et qui sont des acteurs majeurs dans le domaine du numérique sur le plan politique, économique et réglementaire. Ainsi, nous travaillons d'égal à égal avec nos partenaires mondiaux et intégrons leurs perspectives dans nos projets. La politique de développement et la diplomatie numérique jouent un rôle central à cet égard. Nous nous appuyons en outre sur nos dialogues numériques bilatéraux, un instrument efficace pour développer et approfondir les partenariats. Nous encourageons l'échange de connaissances dans les principaux domaines technologiques, en matière de réglementation et sur les répercussions économiques, sociales et environnementales des technologies numériques. Nous y associons toujours l'économie, la science, la société civile et la communauté technique.

La coopération de l'Allemagne et de l'UE avec les États-Unis d'Amérique (USA) est également d'une importance capitale dans le domaine numérique. Nous soutenons la poursuite et le développement du Conseil transatlantique du commerce et de la technologie (Trade and Technology Council, TTC) en tant que base d'un partenariat solide. Nous saluons également les initiatives de l'UE visant à mettre en place et à développer des formats de coopération avec des partenaires de la région indo-pacifique, notamment le Conseil de partenariat numérique Japon-UE et le TTC UE-Inde. Nous accordons également une attention particulière à notre voisinage européen ainsi qu'aux pays partenaires d'Afrique, notre continent voisin, avec lesquels nous cherchons à approfondir la coopération sur les questions numériques, notamment dans le cadre de notre coopération au sein de l'« Equipe Europe ».

## *II. Nous créons de la prospérité dans une économie numérique mondialisée*

---

### *Nous promovons des règles centrées sur l'humain et favorables à l'innovation*

L'UE et ses États membres sont à la pointe de la création d'un cadre réglementaire pour l'ère numérique. L'intégrité du marché intérieur de l'UE garantit la compétitivité et la capacité d'innovation numériques de l'Allemagne. Le gouvernement fédéral encourage également l'innovation et la concurrence au-delà de l'UE, tout en veillant à ce que les technologies et les marchés numériques soient au service de l'humain et largement acceptés par la société.

Nous encourageons les règles internationales qui permettent d'exploiter le potentiel des technologies numériques pour le bien de tous, tout en minimisant les risques potentiels. Il s'agit notamment des règles visant à garantir la protection des données personnelles, l'interopérabilité et la sécurité des données, à adresser les défis éthiques liés à l'utilisation des technologies et à créer des conditions de formation et de travail favorables et équitables dans une économie numérique mondialisée.

Nous nous engageons activement au sein de l'UE et des enceintes et processus internationaux en faveur d'une intelligence artificielle (IA) innovante, sûre, digne de confiance, centrée sur l'humain et durable. Nous soutenons par

ailleurs l'élaboration de normes, de principes et de standards, notamment dans des formats multipartites, en particulier pour les technologies numériques nouvelles et disruptives telles que l'IA. Compte tenu de la rapidité des évolutions technologiques, les engagements volontaires complètent notre arsenal réglementaire, qui doit être suffisamment souple. L'aggravation du contexte géopolitique renforce l'urgence de toujours prendre en compte d'autres dimensions, et notamment les dimensions de sécurité et de défense, dans les questions liées à la réglementation.

Le développement rapide des technologies et des modèles commerciaux numériques s'accompagne d'une concentration croissante du pouvoir de marché. Celle-ci risque de s'accroître encore avec l'émergence de technologies telles que l'IA générative. En tant que gouvernement fédéral, nous nous engageons donc au niveau international pour des conditions de concurrence équitables dans le développement, la mise à disposition et l'utilisation des technologies numériques. La protection sociale des travailleurs de l'économie numérique ainsi que le renforcement et l'application de leurs droits sont au cœur de nos préoccupations.

Nous aidons également nos partenaires internationaux à développer des conditions-cadres appropriées pour la transition numérique. Cela comprend notamment les questions

et les défis politiques, sociaux, juridiques et réglementaires. Nous encourageons à cet égard de larges possibilités de participation afin de rendre les processus décisionnels en matière de politique numérique et la participation numérique aussi inclusifs que possible. Notre objectif est de permettre aux personnes une utilisation des systèmes numériques sûre, autonome et non discriminatoire.

### ***Nous soutenons des flux de données transfrontaliers dignes de confiance et sécurisés***

Les transferts transfrontaliers de données sont fondamentaux pour une économie numérique interconnectée, pour les réseaux de création de valeur industrielle et pour la recherche et le développement innovants. En tant que gouvernement fédéral, nous souhaitons que l'UE reste une région ouverte au commerce et aux investissements à l'ère du numérique et nous rejetons le protectionnisme numérique, notamment sous la forme de prescriptions en matière de localisation des données et de restrictions de la circulation des données injustifiées et arbitraires. Nous participons activement à l'élaboration de conditions-cadres internationales qui permettent des flux de données transfrontaliers dignes de confiance et sécurisés, tout en préservant les valeurs et les intérêts européens, et nous nous engageons en faveur de la suppression des distorsions de marché et de concurrence. Nous voyons là également un moyen d'accroître la diversité de l'offre et la liberté de choix, et de rendre accessibles les solutions technologiques les plus récentes.

Les différences entre les réglementations nationales peuvent constituer des obstacles aux flux de données transfrontaliers. Le gouvernement fédéral s'engage donc en faveur d'accords internationaux ambitieux pour la libre

circulation des données, dans l'intérêt commun et dans le respect des normes européennes de protection des données et des droits fondamentaux de l'UE. Dans ce contexte, nous soutenons le Cadre de protection des données UE-États-Unis et nous nous engageons en faveur de l'élaboration de décisions d'adéquation supplémentaires – notamment sectorielles – juridiquement sûres. Parallèlement, nous protégeons la propriété intellectuelle et les secrets commerciaux, qui sont les fondements de notre prospérité. Nous tenons également compte de l'importance croissante des dimensions de sécurité et de défense de la politique des données, telle la nécessité d'améliorer les possibilités d'échange de données à des fins de défense.

Dans le cadre de la coopération multilatérale, notamment au sein du G7 et du G20, nous soutenons le concept de libre circulation des données en toute confiance (Data Free Flow with Trust, DFFT). Nous voulons identifier les points communs, les complémentarités et les éléments de convergence des approches et instruments réglementaires existants et nous appuyer sur eux. Dans ce contexte, nous défendons également la participation des autorités de protection des données. Nous encourageons en particulier la mise en place d'infrastructures de données avec des interfaces ouvertes. Nos approches européennes en matière d'espaces de données nous permettent de jouer un rôle de pionnier au niveau international. Elles garantissent des normes élevées en matière de transparence, de sécurité, de protection des données et de confiance, tout en promouvant le principe FAIR (faciles à trouver, accessibles, interopérables et réutilisables) pour les données. Nous créons ainsi une valeur ajoutée sociale, tout en renforçant l'Allemagne en tant que lieu d'implantation, également par notre engagement en faveur de données de recherches ouvertes.

La sécurité juridique est une condition fondamentale pour la création de valeur dans

une économie innovante et de plus en plus basée sur l'utilisation des données. En tant que gouvernement fédéral, nous veillons à ce que le commerce international soit renforcé en Allemagne et dans l'UE, tous secteurs confondus. Nous nous engageons donc en faveur d'un cadre réglementaire international contraignant pour le commerce numérique. Nous soutenons également les efforts de l'UE en matière de réglementation du commerce numérique, notamment dans les traités commerciaux. Dans les négociations internationales, nous nous coordonnons étroitement avec les autres États membres de l'UE et la Commission européenne. Nous prenons également en compte les défis des pays du Sud.

### ***Nous participons activement à l'élaboration de normes et de standards internationaux***

La normalisation et la standardisation sont essentielles pour assurer le leadership technologique et commercial ainsi que pour une utilisation sûre des technologies numériques. Elles sont toutefois de plus en plus instrumentalisées à des fins stratégiques et pour restreindre la concurrence. Le gouvernement fédéral s'engage en faveur du système international de développement de normes et de standards pertinents pour le marché, équitables et basés sur des règles. Nous encourageons à cet égard l'approche multipartite et voulons préparer le système aux défis de l'avenir.

Nous renforçons les bases de la standardisation nationale, européenne et mondiale dans le domaine des technologies numériques. En impliquant toutes les parties intéressées, y compris les petites et moyennes entreprises et la société civile, nous renforçons en ce sens nos activités afin d'accroître la participation allemande dans les organismes internationaux de normalisation et de standardisation. Nous

nous engageons en outre à soutenir et à renforcer l'expertise dans le domaine de la normalisation et de la standardisation, notamment en ce qui concerne les jeunes scientifiques et les organisations de la société civile. Les normes peuvent, précisément aussi dans les pays du Sud, éliminer les obstacles au développement, stimuler l'innovation et favoriser durablement la croissance économique. Nous soutiendrons donc également davantage le renforcement des capacités des partenaires démocratiques dans le domaine de la normalisation et de la standardisation et leur participation aux processus internationaux correspondants.

Nous rejetons toute influence politique contraire à nos valeurs et toute fragmentation des processus de standardisation. Le gouvernement fédéral s'engage à respecter les principes de standardisation internationale énoncés dans l'Accord sur les obstacles techniques au commerce de l'OMC : transparence, ouverture, impartialité et consensus, efficacité et pertinence, cohérence et intégration de la dimension de développement. En outre, nous encourageons un échange intensif entre toutes les parties intéressées afin de promouvoir une normalisation et une standardisation équilibrées.

En tant que gouvernement fédéral, nous travaillons en étroite collaboration avec nos partenaires internationaux et nous nous efforçons de coordonner à un stade précoce des positions communes afin de pouvoir poursuivre efficacement nos objectifs. Ceux-ci comprennent, outre le respect des droits de propriété, un engagement commun pour la prise en compte des droits fondamentaux dans les processus internationaux de standardisation. Nous nous engageons également en faveur de normes et de standards pour une utilisation économe de l'énergie et des ressources dans les produits numériques ainsi que pour des solutions numériques soutenant la transformation vers un monde durable.

# *III. Nous nous engageons pour la durabilité et la résilience de nos sociétés numériques*

---

## *Nous renforçons une infrastructure numérique mondiale sécurisée et durable*

Une infrastructure numérique sûre et durable est essentielle pour exploiter le potentiel de la transformation numérique. Cependant, les interventions malveillantes d'acteurs étatiques et non étatiques dans l'infrastructure numérique mondiale, parfois critique, représentent un défi croissant pour l'intégrité, la confidentialité et la disponibilité des systèmes d'information et de télécommunication. Parallèlement, l'accès toujours limité à l'infrastructure numérique dans les pays du Sud freine leur participation numérique et leur développement durable.

Le gouvernement fédéral renforce donc une infrastructure numérique sécurisée et durable dans le monde entier, tout en évitant les dépendances critiques. Pour ce faire, nous coordonnons étroitement nos activités aux niveaux national et européen, ainsi que dans le cadre du G7 et de l'OTAN. Les activités communes incluent le développement et la protection des câbles de données sous-marins, des câbles à fibres optiques terrestres

et des nouvelles constellations de satellites, ainsi que des infrastructures de données et d'informatique en nuage efficaces en termes d'énergie et de ressources. Nous nous engageons également à mettre en place et à développer des procédures, des normes et des règles internationales pour coordonner et protéger le trafic spatial croissant en orbite terrestre. Nous encourageons la création de systèmes de communication résilients qui permettent des communications protégées et des interactions numériques en toute sécurité dans des formats multinationaux avec des alliés et des partenaires. Nous encourageons en outre une infrastructure informatique publique sûre et fiable, en poursuivant l'amélioration de la géo-redondance. Enfin, nous contribuons également à promouvoir la numérisation grâce à une politique internationale équilibrée en matière de spectre radioélectrique, qui tient compte de tous les besoins.

Nous travaillons en étroite collaboration au niveau international afin d'élargir constamment le réseau mondial. Un secteur des communications électroniques durable, solide, sûr et compétitif est essentiel pour l'UE et sa

souveraineté numérique. Nous nous engageons à mettre en place une infrastructure numérique résistante, sûre et de qualité ainsi que des réseaux sécurisés dans toute l'UE. Nous soutenons les projets de l'UE visant à permettre à d'autres partenaires de se connecter aux infrastructures existantes et d'accéder aux données, services et produits spatiaux. Nous soutenons les mesures de soutien de l'UE, notamment au titre de l'initiative Global Gateway, et le Partenariat du G7 pour les infrastructures et les investissements mondiaux (PGII), afin de redimensionner une infrastructure numérique mondiale conforme à nos valeurs et à nos intérêts. Nous travaillons également avec des partenaires multilatéraux tels que la Banque mondiale et l'ONU. Nous complétons ces initiatives par un soutien au renforcement des capacités dans les pays partenaires, par exemple pour la mise en place d'un cadre réglementaire approprié.

### ***Nous réduisons les risques dans les chaînes de création de valeur technologiques***

La prospérité de l'Allemagne et de l'UE est étroitement liée au bon fonctionnement des chaînes mondiales de création de valeur et d'approvisionnement en technologies numériques. L'objectif du gouvernement fédéral est que, même dans le domaine de la numérisation, les interdépendances économiques n'aient pas de conséquences négatives sur notre sécurité. Afin de garantir cet objectif, nous identifierons les points faibles tout au long des chaînes de valeur et d'approvisionnement concernées et nous supprimerons le plus rapidement possible les dépendances critiques. Une économie circulaire aussi fermée que possible et basée sur des données peut apporter une contribution importante à cet égard.

La grande complexité des chaînes de valeur et d'approvisionnement mondiales exige une coopération étroite et une répartition des tâches au niveau de l'UE ainsi qu'avec des partenaires et des alliés dans le monde entier. Nous nous coordonnons donc en permanence aux niveaux européen et international – dans des formats bilatéraux et multilatéraux – afin d'analyser, de prévenir et d'atténuer les risques. Nous soutenons également les efforts déployés par l'UE en vue d'atteindre ces objectifs. Nous développons par ailleurs des mesures pour faire face à ces risques à un stade précoce et voulons rassembler, comparer et analyser encore plus rapidement et encore mieux les données pertinentes, y compris au niveau international.

Afin de protéger nos capacités et notre sécurité, le gouvernement fédéral continuera également à lutter de manière ciblée contre la fuite éventuelle de technologies et de connaissances critiques. Pour ce faire, nous travaillons en étroite collaboration avec des partenaires européens et internationaux. Les instruments pertinents comprennent notamment des contrôles des investissements et des exportations, en vue de la protection de l'ordre ou de la sécurité publics, en particulier pour les biens à double usage (Dual-Use). Nous nous efforçons d'accroître la sensibilité aux risques liés à l'utilisation à double usage par des pays tiers. Les chercheurs devraient également analyser ces risques de manière critique lors de coopérations internationales en matière de recherche et prendre des décisions réfléchies dans le cadre de leur propre responsabilité. L'Allemagne et l'Europe doivent pouvoir profiter davantage des nouvelles sources de connaissances pertinentes.

## *Nous utilisons la numérisation pour relever les défis mondiaux*

Le gouvernement fédéral s'engage activement en faveur du développement et de l'utilisation des technologies numériques pour relever les défis mondiaux. Nous participons activement aux négociations du GDC, afin que les technologies numériques soient utilisées de manière responsable et au bénéfice de tous, tout en réduisant toute fracture numérique et en créant un environnement numérique sûr et inclusif. Par ailleurs, la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable est pour nous une priorité. Nous sommes donc favorables à une prise en compte ambitieuse des objectifs de durabilité au sein des enceintes et des instances internationales, notamment dans la politique numérique de l'ONU.

Les technologies numériques peuvent aider tous les pays, y compris les pays en développement et les pays émergents, à atteindre les objectifs mondiaux de durabilité. Nous nous engageons en partenariat pour un développement numérique approprié dans le monde entier. Dans ce contexte, nous nous engageons en particulier à combler le fossé numérique entre les sexes, car ce sont surtout les femmes et les jeunes filles qui continuent d'être exclues d'un grand nombre des opportunités qu'offre la transformation numérique. Nous accordons une attention particulière à la promotion des compétences numériques tout au long de la chaîne éducative, condition essentielle pour saisir les opportunités offertes par la numérisation, par exemple par le biais de notre engagement dans le cadre du G20 et de l'ONU.

Nous soutenons les activités des organisations internationales visant à utiliser les technologies numériques pour relever les défis mondiaux. Il

s'agit par exemple des efforts de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en matière de prévention et de lutte contre les pandémies et des activités de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) dans le domaine de l'alerte précoce et de l'information sur et de l'adaptation au changement climatique. Nous soutenons également la création de biens publics numériques (libres de droits, ouverts, réutilisables et accessibles dans le monde entier), notamment dans le cadre de l'ONU. Nous soutenons également l'ONU dans la mise en œuvre de la stratégie de transformation numérique du maintien de la paix et nous encourageons une utilisation plus ciblée des technologies numériques dans ses missions de maintien de la paix.

La conception durable des technologies numériques est une nécessité, compte tenu de leur consommation d'énergie et de ressources. Dans le cadre de sa présidence du G7 en 2022, le gouvernement fédéral a adopté des mesures communes pour améliorer le bilan environnemental des technologies et services numériques. Nous nous appuyons sur ces mesures et continuons à nous engager au niveau international à ce que le développement, la production, l'utilisation, la réparation et l'élimination des produits et services numériques s'effectuent dans le respect de l'environnement et du climat. Parallèlement, nous reconnaissons que l'utilisation des technologies numériques peut contribuer à lutter contre le changement climatique, la crise de la pollution et l'appauvrissement de la biodiversité, et nous nous engageons à réaliser ce potentiel. Dans le cadre des négociations internationales sur le climat, nous nous engageons à réduire les émissions de CO<sub>2</sub> dues à la numérisation et à contribuer à la protection du climat grâce à des solutions numériques.

## *Mentions légales*

### *Éditeur*

Ministère fédéral du Numérique et des Transports  
Division DP 13 – Politique numérique multilatérale,  
G7, G20, OCDE, processus multipartites  
Invalidenstraße 44, 10115 Berlin  
Avec la participation de tous les départements  
ministériels du gouvernement fédéral.

### *Dernière mise à jour*

Janvier 2024

### *Conception | Impression*

Ministère fédéral du Numérique et des Transports  
Prépresse | Imprimerie interne

Cette publication est éditée par le gouvernement fédéral dans le cadre de son travail de relations publiques. Elle est distribuée gratuitement et n'est pas destinée à la vente. Toute utilisation par des partis politiques, des candidats ou leurs équipes à des fins de propagande électorale pendant des campagnes électorales est interdite. Ceci s'applique aux élections législatives allemandes aux niveaux fédéral (Bundestag), régional (Landtag) et municipal ainsi qu'aux élections au Parlement européen.



**[www.bundesregierung.de](http://www.bundesregierung.de)**

-  [facebook.com/Bundesregierung](https://facebook.com/Bundesregierung)
-  [twitter.com/RegSprecher](https://twitter.com/RegSprecher)
-  [youtube.com/bundesregierung](https://youtube.com/bundesregierung)
-  [instagram.com/bundestkanzler](https://instagram.com/bundestkanzler)